Le très hon. M. BENNETT: Expliquezvous.

L'hon. M. DUNNING: Il s'agit d'une légère modification, relative aux dépôts que doivent effectuer entre les mains du surintendant des assurances de petites compagnies constituées en corporations par les provinces.

(La motion est adoptée et le bill, lu pour la 1re fois.)

## MODIFICATION DE LA LOI DES POIDS ET MESURES

L'hon. NORMAN McL. ROGERS (ministre intérimaire du Commerce) demande à présenter un projet de loi (bill nº 4) ayant pour objet de modifier la loi des poids et mesures.

Le très hon. M. BENNETT: Expliquezyous.

L'hon. M. ROGERS: La modification a pour objet de mettre fin à certaine méprise qui s'est produite quant à la compétence qu'auraient les magistrats stipendiaires ou de police d'entendre les causes relatives à la loi des poids et mesures. On juge à propos d'ajouter au paragraphe (b) de l'article 82 les mots soulignés dans l'article 1 du bill:

Un magistrat de police, un magistrat stipendiaire ou une personne possédant le pouvoir ou l'autorité de deux juges de paix ou plus, ayant juridiction dans ledit district, comté ou lieu.

Cet amendement reproduit le texte même de l'article d'interprétation du Code criminel.

(La motion est adoptée et le bill, lu pour la 1re fois.)

## LOI DES PENSIONS DE LA MILICE

L'hon. IAN MACKENZIE (ministre de la Défense nationale) demande à présenter um projet de loi (bill n° 5) destiné à modifier la loi des pensions de la Milice.

Quelques MEMBRES: Expliquez-vous.

L'hon M. MACKENZIE: Le projet d'amendement a pour objet la radiation de l'article 32 de la loi et l'adoption d'un nouvel article 41, afin d'autoriser le versement mensuel des arrérages et de mettre fin à l'ancienne méthode du versement anticipé en une somme globale.

(La motion est adoptée et le bill, lu pour la 1re fois.)

## CODE CRIMINEL

M. J. K. BLAIR (Wellington-Nord) demande à présenter un projet de loi, bill nº 6, tendant à modifier le Code criminel (peine de mort).

(La motion est adoptée et le bill, lu pour la 1re fois.)

## LES DROITS CUBAINS SUR LES POMMES DE TERRE DE SEMENCE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. A. J. BROOKS (Royal): J'aimerais à poser une question au ministre intérimaire du Commerce (M. Rogers), au sujet du droit de \$10 par baril, dont le gouvernement cubain a frappé dernièrement les pommes de terre de semence certifiées du Canada. C'est un droit tout à fait prohibitif, le Gouvernement s'en rend compte, et qui lèse gravement les intérêts des exportateurs de pommes de terre de semence des Provinces maritimes. Je voudrais savoir si le Gouvernement a fait des représentations au gouvernement cubain pour obtenir soit l'abrogation, soit la réduction du droit.

L'hon. NORMAN McL. ROGERS (ministre intérimaire du Commerce): Mon honorable ami ne m'avait pas prévenu de son intention de poser cette question. Je serai heureux d'obtenir le renseignement, si c'est possible, et je le lui communiquerai dans le plus bref délai.

DISCOURS DU GOUVERNEUR GENERAL L'ADRESSE EN RÉPONSE AU DISCOURS DU GOUVER-NEUR GÉNÉRAL EST PROPOSÉE PAR M. N. A. MCLARTY ET APPUYÉE PAR M. C.-J. VENIOT

La Chambre passe à l'examen du discours prononcé par Son Excellence le Gouverneur général à l'ouverture de la session.

M. N. A. McLARTY (Essex-Ouest) propose:

Que l'adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général pour remercier humblement Son Excellence du gracieux discours qu'elle a bien voulu faire aux deux Chambres du Parlement.

Chambres du Parlement:

A Son Excellence le très honorable baron
Tweedsmuir d'Elsfield, chevalier grand-croix de
l'Ordre très distingué de Saint-Michel et SaintGeorges, membre de l'Ordre des Compagnons
d'honneur, Gouverneur général et commandant
en chef du Dompinon du Canada

Georges, membre de l'Ordre des Compagnons d'honneur, Gouverneur général et commandant en chef du Dominion du Canada.

Qu'il plaise à Votre Excellence:
Nous, très fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, les Communes du Canada, assemblées en Parlement, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Excellence pour le gracieux discours que Votre Excellence a adressé aux deux Chambres du Parlement.

—Ainsi qu'il va de soi, monsieur l'Orateur, le discours du trône fait mention de l'accession de Sa Majesté au trône du Commonwealth des nations britanniques. Permettezmoi d'ajouter à ces mots qui expriment si bien notre loyauté profonde et durable quelques paroles pour énoncer nos bons souhaits à l'adresse de notre souverain le roi George VI et à sa Gracieuse Majesté la Reine. Puissentils occuper longtemps avec dignité et distinc-